

Nadine Morano raciste en raison de ses propos sur Sibeth NDiaye ? Et si on réfléchissait un peu



Nadine Morano est encore au centre d'une polémique, après un tweet publié à propos de la porte-parole du gouvernement, Sibeth Ndiaye.

Avec Philippe Bilger

Nadine Morano fait encore parler d'elle.

Le 19 juillet elle a tweeté en ces termes : "Outrée mais habituée à entendre ses inepties débitées souvent en tenue de cirque... Sénégalaise très bien née ayant obtenu la nationalité Française il y a 3 ans... visiblement avec de grandes lacunes sur la culture française. Indigne de cette fonction gouvernementale en France" ([Morandini](#)).

Immédiatement des ministres, Gilles Le Gendre, responsable du Groupe LREM à l'Assemblée nationale, et autres députés de la même mouvance ont crié au racisme, exprimé leur indignation, réclamé des excuses mais il me semble que personne n'a pris le soin d'examiner ces propos en préférant, comme souvent en France, le gros de la bonne conscience outragée au détail du scrupule et de l'honnêteté, en refusant de distinguer entre les droits du partisan et l'indécence humaniste...

Qu'il soit bien clair que je n'aurais jamais rédigé un tel tweet. Je me suis contenté récemment de la mettre en cause pour son fou rire en ce qui concerne son lamentable lapsus sur la culpabilité de François de Rugy au lieu de "sa présomption d'innocence"...

[A lire aussi sur Atlantico : Finale de la CAN : cinquante nuances de troubles de la visibilité \(identitaire\) en France](#)

Est-il permis, n'est-il pas criminel de se pencher sur la nature du tweet de Nadine Morano en considérant - mais ce n'est pas une excuse pour elle - qu'elle n'a jamais eu un parler tiède ? Est-il acceptable de faire comme une explication de texte qui ne se contentera pas d'appréhender et de fustiger globalement mais de lire et de discriminer s'il y a lieu ?

Quand Nadine Morano énonce "Sénégalaise très bien née ayant obtenu la nationalité française il y a trois ans", elle fait un constat et rapporte une vérité dont tous les médias, notamment dans les portraits élogieux qui ont été consacrés à Sibeth Ndiaye, fidèle d'Emmanuel Macron, se sont fait l'écho...

Pour le reste qui est infiniment critique, voire offensant, sur sa médiocrité intellectuelle, son mauvais goût vestimentaire, ses lacunes en culture française, à supposer que ces allégations soient injustes et outrancières, le registre dont use Nadine Morano relève du droit qu'a tout politique d'incriminer, même d'accabler une personnalité publique qui, pour être ministre d'Edouard Philippe et soutenue par le président, n'a pas à forcément jouir d'une immunité de principe.

Ou faut-il aller jusqu'à accepter la réplique de Nadine Morano qui estime que sa seule faute est d'avoir mis en cause une personnalité de couleur devenue une ministre et que cette seule démarche fait encourir le reproche de racisme ?

Serait-il même fondé de craindre, alors qu'on combat légitimement le racisme sous toutes ses formes, qu'une ministre, parce qu'elle est de couleur, ne puisse pas être blâmée, ce qui serait un racisme à rebours, de pur confort et bienséant, et alors vraiment indigne d'une République ?

Le caractère extrême mais juridiquement licite de sa dénonciation doit-il être occulté, contre la liberté d'expression, par le conformisme éthique et systématique de l'apposition d'un pavillon raciste sur tout et n'importe quoi ?

Si les indignations de LREM et des ministres demeurent à la hauteur de leur réflexe initial et que les pourfendeurs de Nadine Morano sont prêts à s'affronter au mur judiciaire, qu'ils le tentent, qu'ils le fassent ! On verra bien.

Cette polémique à la fois dérisoire mais éclairante, bien significative de notre actualité où des imparfaits prétendent s'ériger en juges et en censeurs d'une imparfaite, m'apparaît centrale en raison de la question suivante : ce avec quoi on n'est pas d'accord et qui demeure encore dans une conception heureusement extensive de la liberté doit-il être forcément vilipendé, voire, demain, condamné ?

Triste démocratie.

[*Article publié initialement sur le blog de Philippe Bilger, "Justice au singulier"*](#)